**La lettre type - Assurance téléphone mobile : la résiliation**

 *Lettre à envoyer à l'assureur concerné en recommandé avec accusé de réception
(LRAR).*

**Vos prénom et nom
Votre adresse
Code postal - Ville**

**Destinataire**
Adresse du destinataire
Code postal - Ville

À ..., le ...

**Références :**
- Numéro contrat (nom du contrat)
- Numéro de téléphone associé à l'assurance

Madame, Monsieur,

Conformément à l’article L. 113-15-2 du code des assurances, je vous informe, par ce courrier, que je résilie mon assurance mobile. La résiliation prendra effet un mois après cette notification.

***Ou (si vous n’avez pas reçu d’avis d’échéance)***

Mon contrat a été tacitement reconduit et je n’ai reçu aucune information conformément à l’article L. 113-15-1 du code des assurances. Par conséquent, je vous informe que je mets un terme au contrat, sans pénalités. Ma résiliation prend effet le lendemain de la date figurant sur le cachet de la poste.

***Ou***

J’ai souscrit un contrat d'assurance constituant un complément du téléphone de la marque … acheté le … ***(précisez)***. J’ai constaté que je suis déjà assuré auprès de … ***(précisez : ma banque, mon assurance multirisques habitation)***, pour les mêmes risques. Par conséquent, je renonce comme la loi m’y autorise à ce contrat dans un délai de 14 jours suivant la souscription. Je vous confirme ne pas avoir eu à mettre en jeu la garantie souscrite.

Vous remerciant, par avance, de la prise en compte de ma demande, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature